

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en biologie, session 2024, dans l'académie de LYON.

Le président de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en biologie, au titre de l'année 2024, dans l'académie de LYON :

Madame HAFTEK-TERREAU Zofia, ingénieure d'études hors classe, présidente, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur VALLON Laurent, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, vice-président, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Madame WANG-WAH Dominique, assistante ingénieure, experte, Rectorat de l'académie de Clermont Ferrand, Clermont-Ferrand.

Monsieur CARON Matthieu, ingénieur d'études de classe normale, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur COLLET Cédric, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Rectorat de l'académie de Grenoble, Nyons.

Madame SAJIE Asmae, technicienne de recherche et de formation de classe normale, suppléante, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Lyon , le 21/05/2024

Pour le président de l'ENS et par délégation
Le Directeur Général des Services


Lyasid HAMMOUD